

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 août 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet Audit France, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agrégeant les CRF reçus.

Le conseil d'administration est composé de 8 personnes. Les administrateurs se sont réunis à 7 reprises au cours de l'exercice.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 2 189 heures, soit environ 2 personnes en équivalent temps plein.

1.1 Siège départemental :

Les produits du Siège se sont élevés à 59 132,43 € lors du dernier exercice clos contre 53 105,75 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 1,90 € par coopérateur, comme pour l'exercice précédent. La cotisation votée pour l'exercice en cours s'élève à 1,90 €.

Nous vous proposons de fixer la cotisation des familles par coopérateur pour l'exercice à venir (2023-2024) à 1,95€ (3,95€ pour les adultes)

Le résultat du siège départemental présente un excédent de 4 199,81 €. Ce résultat s'analyse comme suit :

- maintien des charges d'exploitation et hausse des produits financiers.



1.2 Coopératives et foyers coopératifs

184 coopératives et foyers sur les 185 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives et foyers coopératifs sont les suivantes :

- ressources des coopératives agrégées : 1 204 253,55 €
 - dont subventions encaissées : 359 924,97 €
- Trésorerie à la clôture : 788 915,26 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 99,46 %, le produit moyen par coopérateur est estimé à 58,13 €.

2. SITUATION et ACTIVITE du DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 20 828 contre 21 007 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 185 contre 183 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE:

1 CRF n'est pas parvenu au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'a pu être saisi et n'est donc pas intégré dans les comptes annuels agrégés soumis à votre approbation

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice 2022-2023 fait apparaître un total de charges de 56 750 € et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022 comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit un excédent de 4 199,81 €, au fonds associatif
- le résultat des coopératives sommées, soit un déficit de 118 162,33 €, dans leur report à nouveau .

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le conseil d'administration.

La Présidente

Catherine Coëtmen-Stéphan

Le Trésorier

Jean-Michel Topin

